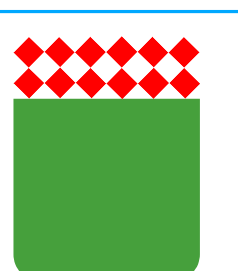


COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : ALES AGGLOMERATION



Mairie de LES PLANS  
Le Grand Parc  
30940 Les Plans  
Tél : 04.66.83.14.83

Commune de : **Les Plans**

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

### Règlement graphique

### Plan de zonage général 1/4000ème

Chargé d'étude : **SFI URBANISME**

434 rue Elienne Lenoir  
30900 Nîmes  
Tél : 04.66.64.01.74  
E-mail : [adeles@wanadoo.fr](mailto:adeles@wanadoo.fr)

Plan cadastral de type ancien  
source DGFIP © 2018-DGFIP CC4  
Droits de l'Etat réservés ©

Système de coordonnées utilisé :  
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de : **SPI GRAPHIC**

Société de services  
Plans Informatiques  
Tél : 04.67.12.04.63  
Mobile : 06.99.04.58.30  
E-mail : [spi.graphic@wanadoo.fr](mailto:spi.graphic@wanadoo.fr)

3.2.1

Prescription d'élaboration du PLU : DCM du 3 octobre 2019  
Arrêt du projet de PLU : DCM du 19 février 2019  
Approbation du PLU : DCM du 17 décembre 2019

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission, de manque. Les plans sont révisés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant reproduction.

### LEGENDE

#### 1. DISPOSITIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

##### A. Les zones et les secteurs

**UA** Limite de zone et de secteur

##### B. Les autres indications

- Emplacement réservé : ouvrage public, installation d'intérêt général.
- Secteurs concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (cf. pièce n°4 du PLU)
- Éléments de paysage à protéger
- Élément de paysage (linéaires végétaux) à protéger
- Marge de recul minimale des constructions par rapport à l'axe des voies
- Enveloppe des zones de ruissellement pluvial potentiel (issues de la méthode execo)
- Zone non aedificandi liée au risque érosion des berges
- Marge de recul de 20m des constructions, le long des cours d'eau et vallats
- Périmètre d'éloignement autour de la station d'épuration
- Périmètre de protection de 100 mètres autour du cimetière
- Périmètre de protection autour de l'élevage DUPLAN
- Zone de prudence - Ligne Haute Tension
- Périmètre de protection du forage "Le Petit Olivier"
- Parcelles en construction et parcelles bâties non cadastrées

#### 2. Dispositions reportées sur le PLU

Se référer au Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation approuvé par arrêté préfectoral le 19 octobre 2011

Indicative sur les plans de zonage

- Enveloppe des zones inondables du PPRi de la commune de Les Plans - Bassin de la Cèze (reportée de manière indicative sur les plans de zonage) Voir détails en annexe 5.1.3

#### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Élargissement de la voie communale du Mas d'Amouroux - Mas Bellevue (8 m d'emprise)	Commune	198 m²
2	Élargissement de la voie communale du Mas d'Amouroux (8 m d'emprise)	Commune	348 m²
3	Création d'un accès et aménagement d'un espace public (8 m d'emprise)	Commune	440 m²
4	Élargissement de la voie communale n°5 de Servas aux plans (8 m d'emprise)	Commune	451 m²
5	Élargissement de la voie communale n°202 au Village (8 m d'emprise)	Commune	75 m²

